
Le mois

Pour l'amour du sport

LUC VAN CAMPENHOUDT

Au lendemain des jeux Olympiques et des exploits *in extremis* de Tia et de la bande à Kim, une vague déferlante d'exaltation du sport a submergé antennes et journaux, directement accompagnée d'une dénonciation de l'inertie coupable de la Belgique, et singulièrement, de la Communauté française, en ce domaine. Hommes politiques, entraîneurs, responsables de fédérations, journalistes sportifs, universitaires, simples citoyens censés représenter l'opinion publique, sportifs eux-mêmes parlent grosso modo à l'unisson, produisant à propos du sport un discours légitime et cohérent, qui peut être résumé en quatre points.

Primo, on ne fait pratiquement rien pour le sport ni dans le budget de l'État (à peu près deux fois moins que les Pays-Bas) ni dans les programmes scolaires (à peine deux fois cinquante minutes par semaine, vestiaire compris, pour l'éducation physique dans les écoles).

Secundo, c'est d'autant plus incompréhensible et inacceptable que le sport est, en soi, une activité merveilleuse, parée de toutes les qualités. À ceux qui le pratiquent, il apporte la santé physique et psychique, permet de développer mille vertus morales et de s'intégrer dans la vie sociale. À l'échelle collective, davantage de sport permettrait une amélioration générale de la santé de la population, notamment en ce qui

concerne la lutte contre l'obésité, entraînant par là une diminution sensible (et bienvenue par les temps qui courent) des dépenses de santé et de sécurité sociale. Le sport, surtout collectif, est un fantastique vecteur de lien social, à l'échelle locale comme à l'échelle nationale, l'ultime ciment du pays et la preuve en chair, en os et en muscle que c'est bien l'union qui fait la force, comme l'ont montré aux J.O. la médaille d'argent du relais féminin et la quatrième place des Diablotins. Plus encore, s'enthousiasme Alain Courtois sur fond de *Brabançonne*, le sport est « le plus grand mouvement social du pays » et « le plus grand baby-sitter du Royaume ». N'ayons pas peur des mots.

À l'instar de Tia, c'est tout le sport d'élite qui tire vers le haut l'ensemble des sportifs et même des non-sportifs, car il propose des modèles à suivre et cultive le goût de l'excellence au bénéfice de tous les secteurs d'activité, scolaire et économique en particulier. Le (futur) champion doit être soutenu, car il est formateur de la jeunesse par la simple force de son exemple. Par leurs glorieuses victoires, les plus grands coups de raquette, de pied, de pédale et de volant donnent du pays une image attrayante qui attire touristes et investisseurs, et contribue ainsi à l'équilibre de notre balance des paiements, même lorsque les modèles se domicilient à Monte-Carlo.

Tertio, la responsabilité de la situation lamentable dans laquelle croupit la plus grande partie du sport belge et surtout francophone incombe

principalement (et comme d'habitude) aux hommes politiques, qui manquent de la détermination nécessaire pour mener une politique sportive digne de ce nom, et ont bricolé un système institutionnel illisible et ingérable où se court-circuitent et se neutralisent trop de niveaux de responsabilité.

Quarto, les mesures à prendre s'imposent pourtant avec clarté. D'abord et avant tout, il faut consacrer beaucoup plus de temps au sport à l'école, disons une et même plutôt deux demi-journées par semaine, et doter les établissements scolaires des installations aujourd'hui insuffisantes voire absentes (douches et vestiaires). Pour faire de la place, languons carrément les cours dits philosophiques, lance même le ministre de la Jeunesse Marc Tarabella, qui, contrairement au sport, relèvent — c'est lui qui le dit — du domaine privé. Comme l'école ne peut tout faire et qu'elle manque de moyens, elle doit coopérer avec les clubs et fédérations qui disposent d'entraîneurs compétents. Il faut construire sans attendre des centres sportifs de haut niveau où les jeunes talents pourront s'entraîner dans des conditions idéales (trois en Wallonie et un à Bruxelles, estime Michel Daerden, qui y a beaucoup réfléchi aux quatre coins de la Chine). Enfin, pour être à la hauteur de la concurrence, il faut détecter très tôt les génies en herbe et éviter ainsi, comme dirait Saint-Exupéry au cours d'un vol de nuit, qu'il y ait, dans nos villes endormies, tant de « Mozart assassinés ».

Comment ne pas se laisser convaincre par des arguments si forts, si nombreux et quasi unanimes ?

Pourtant. L'usage systématique du singulier fait ici problème. Il n'y a en a que pour « Le Sport », sorte d'hypostase parfaite, en apesanteur par rapport aux contingences humaines et sociales, substantiellement distinct des activités ordinaires et qui est bon en soi. On l'affirme sur un ton péremptoire, n'imaginant pas une seconde que pareille évidence puisse être discutée. C'est ce qu'il y a autour de la divinité sportive qui n'est pas bien, et à quoi il ne faut

pas donner trop d'importance pour ne pas en entacher l'aura.

Il faut pourtant démythifier l'idole et démystifier les foules éblouies. Il y a, d'une part, *le sport* tel que le louent (sans pour autant être en mesure de le mettre correctement en œuvre) l'olympisme et ses thuriféraires et, d'autre part, le sport réel : une immense constellation de pratiques soutenues par les motivations et les valeurs les plus diverses, ancrées dans de multiples contextes traversés par une large gamme d'intérêts plus ou moins avouables. Le premier donne un vague air de famille aux secondes et leur procure, dans la mesure où elles en ont besoin, un discours justificateur. Au soir des Jeux, la louange à la divinité a embrasé stades et studios. Et puis, chacun rentre à la maison et oublie tout ça devant *Secret Story*. On en reparlera dans quatre ans.

Bon analyseur de tendances et tensions contemporaines, cet engouement pour le sport, en grande partie conjoncturel, n'en pose pas moins quelques questions de fond. Quelles finalités et quelles valeurs sous-tendent effectivement les multiples pratiques actuelles ? En somme, dans quelle culture s'inscrit la promotion du sport ? La sémantique sportive est révélatrice : est-elle plutôt celle de la compétition ou de la rencontre, du combat ou du jeu, des formes ou de la forme, de la concurrence ou de l'émulation, de l'exploit individuel ou de l'entreprise collective, de la souffrance ou du plaisir ?... sans que ces différentes polarités soient pour autant mutuellement exclusives.

La consécration du sport comme finalité en elle-même est tout aussi éclairante : gagner, être premier, battre un record, est-ce un but en soi, ou seulement le point de fuite provisoire et nécessaire d'une perspective plus vitale et globale ? Le sportif est-il autonome ou est-il asservi, en dépit des millions gagnés par une toute petite minorité, à des intérêts économiques ou politiques qui le dépassent ? Maîtrise-t-il encore son destin ou en perd-il le contrôle dans la mécanique de la fabrication des champions et dans l'ivresse même de ses moments de gloire fugitifs ?

Divisant les hommes (et les femmes) autant qu'il les rassemble, facteur et marque d'inégalité sociale puisque son accès et sa pratique sont très inégalement distribués — par exemple, la pratique est globalement en nette baisse parmi les jeunes filles bruxelloises — et qu'il vise surtout à faire valoir une élite, le sport d'aujourd'hui est incapable d'être un mouvement social, une action collective qui unifie et prend sens dans une finalité émancipatrice au bénéfice de tous.

Qu'on fasse davantage de sport à l'école, oui bien sûr, mais dans le cadre d'une réflexion générale sur l'éducation qui intègre, à la formation intellectuelle, la capacité de réfléchir au sens de l'existence (les fameux cours philosophiques), l'apprentissage d'une sociabilité épanouissante... et, bien entendu, l'éducation physique.

Que l'État promeuve et soutienne sérieusement la pratique sportive, oui mais dans le cadre d'un projet de développement au bénéfice du plus grand nombre et dont la finalité ultime ne soit pas de courir le cent mètres en moins de dix secondes.

Bon, si on allait faire un tour en bécane? Avec Paulette? ■

De quelques paradoxes et illusions en matière de transparence des nominations

KENNETH BAUWY ET ALAIN DYE

Se fonder sur un arrêté annulé par le Conseil d'État pour nommer le secrétaire général de la Communauté française, ex-chef de cabinet du président du Parti socialiste, n'a pas contribué à crédibiliser les nouvelles règles censées nous débarrasser de l'emprise des partis sur les nominations dans l'administration. Et ce d'autant moins que le Conseil d'État avait déclaré illégal l'arrêté en question... en raison, notamment, de l'absence d'impartialité dans la procédure de sélection. On ne criera pas directement au retour pur et simple des bonnes vieilles pratiques partisanes, en se contentant de constater, à tout

le moins, le manque de rodage du personnel politique au B.A.-ba de la motivation juridique de ses actes. La « simple erreur technique » avancée par le ministre Daerden doit nous préparer à une pluie de recours, à l'instar de ce qu'a provoqué la réforme Copernic au niveau fédéral.

Soyons cependant de bon compte, les procédures de nomination dans la haute fonction publique de la Région wallonne et de la Communauté française se sont relativement améliorées. La marge de progression était, cela dit, énorme, vu l'opacité totale qui permettait il y a quelques années encore de distribuer les postes en fonction de la seule carte de parti des fonctionnaires. Désormais, les décisions doivent être justifiées au regard d'une série de principes de base: publicité des appels à candidature, sélection par le Bureau de sélection de l'administration (Selor), régime de mandats, etc. Rien de spectaculaire, donc. Rien non plus qui soit de nature à alimenter une vision béate de la transparence de la nomination des fonctionnaires. Le diable peut se cacher dans le détail de la mise en œuvre de ces différents principes bien intentionnés et permettre *in fine* leur détournement ou les faire sombrer dans un certain formalisme absurde et contre-productif.

Mais ce qui est le plus frappant, c'est que le premier effet de cette nouvelle transparence a été que plus de 75 % des personnes nommées par le gouvernement wallon sont étiquetées socialistes. Ceux qui font mine de s'étonner et remettent en cause l'objectivité de la procédure, voire chuchotent à mots couverts que les questions d'examen auraient été rédigées dans les bureaux du boulevard de l'Empereur, se trompent dans les faits, mais surtout dans l'analyse. Dans un certain sens, la réalité est en effet plus perverse. On pourrait tout d'abord se dire qu'il n'y a, à première vue, rien d'étonnant à cette suprématie du PS. Dans la mesure où la politisation structurelle de la fonction publique sur la longue durée devait nécessairement donner une longueur d'avance à des fonctionnaires liés au parti ultradominant, il aurait même été

inquiétant que des examens portant sur des compétences acquises après une si longue expérience professionnelle se traduisent par des échecs massifs.

Se contenter de cette explication, c'est en rater une autre, plus fondamentale : plus que des fonctionnaires, les personnes qui ont réussi divers examens dans les ministères wallons, à la tête de l'administration de la CF, etc. sont souvent d'anciens membres de cabinets et autres responsables de service d'études. À ce titre, ils ont non seulement défini les politiques sur lesquelles les candidats sont interrogés, mais, accessoirement, ont parfois contribué à définir les profils des fonctions auxquelles ils postulent... Bref, à la fois à défaut et en guise d'ENA pour former les cadres de l'administration publique, la CFWB dispose de l'institut Émile Vandervelde et des cabinets. Dans de telles conditions, des procédures claires et transparentes ne peuvent conduire qu'à légitimer des distinctions à l'origine non légitimes dans la fonction publique, car fondées sur un choix d'affiliation. C'est là que se niche la perversité d'un système dont la transparence sert de cache-sexe. Il est à noter que certains impétrants ont carrément suivi des cours offerts par les partis, qui en ont fait de réelles « bêtes de concours ». S'il n'est donc pas question de discuter leurs compétences, il est difficile d'entretenir des illusions sur ce qu'ils doivent au parti.

En comparaison à la situation antérieure, le saut qualitatif est donc réel mais limité : plutôt que de se farcir des créatures et autres porte-flingues incompetents, alcooliques ou dressés au réflexe pavlovien du détournement de la lettre comme de l'esprit de la règle, les administrations wallonnes et de la Communauté française pourront désormais compter sur des personnes compétentes... mais demeurant aux ordres : ce ne sont évidemment ni leurs compétences ni le renouvellement générationnel qu'elles représentent qui les garantissent de tout renvoi d'ascenseur. Former des personnes n'est en rien interdit. Pas d'illégalité liée à de sombres

conspirations dans l'histoire. En jouant simplement le jeu intelligemment, le PS règle au final deux problèmes d'un coup : celui du maintien de son contrôle structurel sur l'appareil d'État et celui du renouvellement légal de ses cadres dans la haute administration, en doublant sur des bases « objectives » de vieux serviteurs que le parti traîne comme des boulets...

On notera avec amusement qu'outre les rangs de l'opposition MR et Écolo, dont l'argumentation tourne essentiellement à vide dans la mesure où elle prend plus ou moins la forme de théories du complot, les critiques principales du mécanisme de nomination proviennent en réalité du CDH... Les fonctionnaires portant sa casaque ont en effet été laminés. Ce parti est pourtant bien l'héritier d'une machine de guerre qui a au moins autant, sinon proportionnellement plus, profité d'un système clientéliste, en l'occurrence le PSC. Or, la nouvelle transparence a, de manière inattendue, fait voler en éclats le bon vieux principe du deux tiers (PS), un tiers (CDH), réveillant immédiatement les anciens réflexes de politisation au CDH : le ministre Antoine n'a nommé aucun des trois candidats ayant réussi l'examen du Selor à la tête de la direction générale de l'Aménagement du territoire. Infondée, cette décision a suscité une révolte contre la politisation de la part d'une kyrielle de hauts fonctionnaires wallons. Ultime paradoxe ou réel réveil des consciences chez certains serviteurs sincères de l'État, étouffés jusqu'ici par le système en vigueur ?

En réalité, il ne sera pas mis fin à ce qui ressemble littéralement à un carnaval — chacun endossant, pour un jour, le rôle peu seyant de vierge effarouchée et de gardien de la transparence et de l'objectivité — tant que n'aura pas été rappelée cette vérité élémentaire : dans l'exception belge marquée par la toute-puissance des cabinets par rapport à l'administration, la transparence des procédures ne sert que de chambre d'entérinement et de légitimation à un rapport des forces biaisé entre le pouvoir politique et l'administration. ■

Liège, les chiens de faïence révent de l'hirondelle

CHRISTIAN DELCOURT

Le 27 février dernier, le ministre wallon de l'Économie Jean-Claude Marcourt présidait à l'inauguration de la réouverture du haut-fourneau 6 de Seraing. À Liège, personne n'aurait osé réellement troubler la fête par quelques interrogations sur le caractère extrêmement fragile d'une reprise qui constitue assurément une bonne nouvelle pour l'emploi, mais qui reste éminemment dépendante des décisions d'une multinationale soucieuse avant tout de rentabilité, sans parler des efforts colossaux que toutes les économies industrialisées vont devoir réaliser pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Mais esquisser quelques doutes sur la durabilité des emplois sauvés eût été presque aussi inconvenant que de refuser de se réjouir du couronnement du Standard, champion de Belgique, après vingt-cinq ans d'attente. Aux yeux de nombreux Liégeois, les deux événements avaient en effet un très fort parfum de revanche sur l'histoire, après tant d'années de dégringolades et d'espoirs déçus. Plusieurs commentateurs de la presse liégeoise ont cependant relevé que cette réouverture intervenait trois ans, quasiment jour pour jour (c'était le 28 février 2005), après la présentation du rapport prospectif « Liège 2020¹ ».

Réduire la dépendance à l'égard d'un seul secteur ?

Commandé au début du siècle par la SPI+, l'Agence publique de développement pour la province de Liège, ce rapport avait précisé pour objectif de dessiner « une vision partagée d'un futur souhaitable » pour un bassin liégeois touché de plein fouet par la désindustrialisation et singulièrement par le déclin de sa sidérurgie. L'un des quatre scénarios esquissés par le groupe Futuribles, baptisé « L'hirondelle », entendait

aider la région à « marquer une rupture claire avec le passé industriel, pour éviter une dépendance trop forte vis-à-vis d'un seul secteur ».

À l'époque de la démarche de Liège 2020, la phase à chaud avait été, il est vrai, condamnée par la décision de son précédent actionnaire, le groupe Arcelor, de concentrer ses investissements de réfection des hauts fourneaux sur les sites maritimes, plus rentables. Mais la reprise par Mittal et le boom de la demande mondiale d'acier justifiaient la réouverture du haut-fourneau 6 et, partant, le sauvetage de 2 700 emplois directs, une véritable bénédiction dans une région où le taux de chômage moyen flirte avec les 20 %. La satisfaction collective a cependant quelque peu dissimulé d'autres enjeux, mis en lumière eux aussi par l'étude de Futuribles.

Outre la trop grande dépendance à la sidérurgie, le groupe pointait du doigt l'absence de concertation et de coopération entre les décideurs. Le scénario L'hirondelle entendait dès lors assurer la « rupture claire » avec le passé industriel par le renforcement de la concertation « permettant aux décideurs, autrefois "repliés" sur leurs intérêts locaux, de mener une stratégie d'alliances ». Cette concertation devait « miser sur le potentiel endogène de manière à construire un système productif capable de résister aux retournements conjoncturels ». La stratégie préconisée devait articuler la recherche, la formation, le choix de secteurs prioritaires et un effort de coordination et de mise en commun des efforts de financement des PME... Or sur ce plan, on doit prêter attention à un certain nombre de frémissements encourageants dans des entreprises qui se portent bien, comme CMI, Techspace, la FN... et qui sont très impliquées dans le plan Marshall. Des projets innovants comme le pôle Giga², Arceo³,

² Groupe interdisciplinaire de génoprotéomique appliquée (cluster biotechnologique de recherche, mais aussi de transfert de technologies, centre de formation...) de l'ULg.

³ Technique du plasma sous vide.

¹ <http://www.liegeonline.be/lg2020/rapport_technique.pdf>.

Biocoat⁴, Vital puis Clean Sky⁵ et bien d'autres témoignent eux aussi d'un certain regain de dynamisme industriel, mais pour l'heure et malgré le développement de l'aéroport, les emplois créés sont très loin de compenser les pertes enregistrées depuis le début des années septante.

Une aide sociale qui explose

La pente à remonter est très forte. À la fin de 2005, le taux d'emploi sur l'ensemble du bassin liégeois n'atteignait pas les 53 % (contre 56 % pour la Wallonie et plus de 64 % pour la moyenne européenne). Quant au taux de chômage dans le bassin, il était encore proche des 22 % alors qu'à Liège-Ville, il atteignait 30 % ! Les derniers mois ont heureusement été marqués par un léger reflux du chômage partout en Wallonie ainsi qu'en région liégeoise, mais la situation reste très préoccupante, notamment pour les jeunes, les immigrés, les chômeurs de longue durée. En Wallonie, 18 % des personnes vivent avec des revenus se situant en dessous des seuils de pauvreté. Alors qu'en 1995, il y avait 39 000 bénéficiaires d'un revenu d'intégration ou d'une aide sociale en Wallonie, en 2006, leur nombre était passé à 45 300, soit une hausse de 16 %. Le CPAS de Liège-Ville est de plus en plus sollicité et si la démographie augmente à Liège, c'est surtout dû au fait que de nombreux précaires reviennent s'installer en ville...

La fin des malheurs financiers de la Ville ?

Cette évolution n'est pas sans impact sur la situation budgétaire. Mais en avril 2008, une

embellie est apparue avec l'accord intervenu dans le cadre du dossier très complexe de la répartition du Fonds des communes. Pour Liège, c'est la fin d'une situation financière intenable. Sans trop remonter le cours du temps, la ville de Liège avait, à l'issue de la fusion des communes, une dette proche des 13 milliards de francs ! À l'image du trou de la place Saint-Lambert, le gouffre des finances sera le cauchemar des responsables politiques puisqu'en 1981, il s'élargit (33,7 milliards de francs en 1981) puis explose (75,6 milliards de francs en 1988) ! Le serpent se mord la queue (taux d'intérêt, inflation...). L'État belge interviendra en 1989 et allégera l'ardoise de 45 milliards. Mais rien n'est réglé, le personnel a été réduit de moitié et ceux qui restent doivent payer les pensions de ceux qui sont partis ! On doit réemprunter... Aujourd'hui encore, 28 % du budget de la ville servent à rembourser les dettes ! Intenable. Le gouvernement wallon a donc « effacé » (« transféré » serait plus correct) la charge des pensions de Liège, ce qui représente un effort de 450 millions d'euros, auxquels il faut ajouter un abattement complet de charges d'emprunt (soit 47,5 millions pour Liège). L'avenir dira si les nouveaux critères qui s'appliquent à toutes les communes (dont Liège) n'entraîneront pas d'effets pervers pour les métropoles... La question du financement du CPAS, confronté à une croissance soutenue de demandes, reste par ailleurs entière.

Le face-à-face PS-MR

Pour endiguer durablement la montée de la précarité et faire reculer réellement le chômage, il faudrait à tout prix que les responsables liégeois évitent un autre scénario de l'étude Liège 2020, celui des « chiens de faïence ». Le scénario décrivait une région où « groupes et projets divers s'embourbent, engoncés dans les conflits de pouvoirs et les intérêts locaux, sans qu'aucun projet commun réellement ambitieux ne soit formulé ». Or en 2008, on ne peut se défaire de l'impression d'une grande tension

4 Biopolymères adaptés à l'acier (partenariat Arcelor Mittal et ULg).

5 Vital est un projet de recherche commun (sixième programme cadre européen), étalé sur quatre ans, qui vise à réduire significativement le bruit et les émissions de CO₂ des moteurs d'avion. D'ici 2020, le programme européen Clean Sky devra contribuer dans le secteur du transport aérien à satisfaire les objectifs suivants : réduction de 50 % des émissions de CO₂, de 80 % pour les émissions de NOx et de 50 % pour le bruit perçu.

entre les différents acteurs, singulièrement sur le plan politique. Semblant démentir une tendance générale à l'œuvre ailleurs en Wallonie, le parti dominant, malgré une lente érosion de sa base électorale, demeure le PS. Aux dernières élections communales de 2006, pour la ville de Liège, les socialistes ont ainsi obtenu 38 % des suffrages, reléguant le MR loin derrière (26 %). Son partenaire du CDH a connu un tassement, mais comme les écologistes ont perdu deux sièges, le PS a pu reconduire la majorité avec un CDH affaibli. Pour ce qui est de l'arrondissement de Liège, le parti socialiste est présent dans dix-neuf majorités sur vingt-quatre (onze en solo et huit en participation). Au niveau provincial, le PS flirte même avec les 40 % (39,5 %) pour un MR à 24,3 %... L'exécutif provincial est dirigé par une alliance PS-MR. Aux législatives de 2007, les écarts entre les deux partis se sont resserrés. Sur l'ensemble de la circonscription liégeoise, le PS se situait à 32 % et le MR à 30 %. Au niveau du seul canton de Liège (qui correspond à... la ville de Liège), l'écart diminuait également, le PS atteignant 33,3 % et le MR 28,3 %. On observera l'évolution de ces tendances aux cours des prochaines élections régionales. Si, ces dernières années, le PS liégeois a mieux résisté que le reste du PS wallon, il est possible qu'il n'échappe pas tout à fait à la tendance lourde. Cela dépendra notamment du résultat du face-à-face annoncé entre Didier Reynders et Michel Daerden.

Changer de gouvernance

Ce combat des grands partis et la lutte du PS pour maintenir son pouvoir dans un de ses bastions historiques les plus importants dissimulent l'autre enjeu, sans doute plus important, du nécessaire changement de la gouvernance liégeoise. Si les affaires qui ont frappé de plein fouet le système socialiste carolo ont très largement épargné le PS liégeois, on retrouve dans la Cité ardente nombre d'ingrédients comparables, et notamment un maintien des sous-localismes

d'avant les fusions de communes qui a empêché l'accouchement d'une métropole de 400 000 habitants avec une force de frappe, une vision territoriale, urbanistique communes. Cette balkanisation de la décision, que l'on retrouve aussi dans la galaxie des intercommunales liégeoises, entraîne des conflits de personnes, des articulations difficiles entre le GRE (Groupement de redéploiement économique pour le Pays de Liège)⁶, la SPI+ (Agence de développement économique)⁷, Euro Liège TGV..., ce qui débouche, pour ne citer qu'un exemple, sur des retards dans l'aménagement des abords de la nouvelle gare, à la suite d'un désaccord entre Euro Liège TGV et la Ville.

Tout en contrastes, Liège cultive l'ambiguïté, les paradoxes. Elle abrite des initiatives associatives, culturelles, sociales originales. Ainsi, chacun se réjouit du développement des Grignoux avec quatre nouvelles salles de cinéma au centre-ville (Le Sauvenière) et un projet socioculturel remarquable. Dans le quartier Nord, les projets de revitalisation essaient alors qu'en Pierreuse, des associations telles que Les Tournières, Barricade... développent des actions de solidarité au quotidien. On pourrait multiplier les exemples d'initiatives, souvent portées par le secteur privé non marchand.

Liège tente aussi de recouvrer sa superbe par des projets et des manifestations de grande ampleur. Elle a accueilli la City Parade et peut compter sur un festival électro-pop annuel Les Ardentes qui rencontre un grand succès populaire.

Les grands projets immobiliers restent toujours aussi polémiques, preuve que l'esprit liégeois perdure... Ainsi, les nouveaux bâtiments de la Justice ont connu bien des déboires juridiques avant de sortir de terre et sont très critiqués sur le plan architectural. Et aux abords de la nouvelle gare signée Santiago Calatrava, les riverains craignent de vivre une situation du style « quartier du Midi » à Bruxelles.

6 <<http://www.gre-liege.be/FR/>>.

7 <<http://www.spi.be/>>.

Puis il y a tous ces dossiers qui traînent, qui s'enlisent ou qui sont franchement inadaptés : en vrac, le Grand Curtius (quinze ans de travaux et de procédures et dont on ne sait pas encore ce qu'on va faire...), la cité des logements sociaux de Droixhe (une partie en rénovation, mais des immenses tours vides depuis des années et un coût astronomique pour la collectivité), le Country Hall du Sart-Tilman...

Puis il y a ce projet emblématique de liaison autoroutière entre Cerexhe-Heuseux et Beaufays (CHB). Un chaînon manquant capital pour le contournement de Liège, selon ses promoteurs. Une aberration, pour ses détracteurs, sur le plan de la mobilité (tout à la voiture et au camion) et donc sur le plan écologique et dans le cadre du réchauffement climatique.

Il n'y a plus de temps à perdre

Mais, là non plus, les positions ne sont pas immuables puisque le patron de la SRWT et le ministre de la Mobilité ont entrouvert une porte pour un projet de tram urbain. La version est minimaliste, mais appelée à évoluer. Intégrée dans un plan de mobilité douce, non polluante, cette option rendrait le territoire urbain plus accessible à tous, créerait des espaces publics plus accueillants, une zone urbaine dense plus attractive pour les emplois urbains et l'habitat... Ce sera l'un des grands dossiers des prochaines années, car la métropole liégeoise ne pourra faire l'économie d'une action forte contre le réchauffement climatique. Le choix entre CHB et le tram n'en serait pas un, selon plusieurs poids lourds politiques locaux, mais les deux dossiers symbolisent pourtant des visions différentes de l'avenir de la région.

Dans un tout autre domaine, le projet de Liège capitale culturelle européenne en 2015 a récemment illustré des positions politiques antagonistes. Porté par quelques citoyens actifs, ce projet de faire de la ville (et de la région) de Liège la capitale culturelle de l'Europe en 2015 a mobilisé les habitants, créé le débat voire l'enthousiasme

tant il fédérait autour d'une démarche dynamique et qui fait sens. Or, sur le plan politique, il s'est résumé à une séance classique du conseil communal entre majorité et oppositions, où les plus naïfs ont découvert que le troc politique rythmait encore les grandes décisions (la capitale culturelle européenne 2015, ce sera Mons, et Liège aura des contreparties financières et des garanties pour d'autres projets). Terminus, tout le monde descend !

Entre ombres et lumière, la Cité ardente n'est plus considérée aujourd'hui que comme une ville au rayonnement international faible⁸. À la recherche d'une gloire passée, Liège et ses élites politiques, économiques, culturelles n'ont pas encore dégagé une vision forte pour une métropole orientée vers un développement durable. Pourtant, il n'y a plus de temps à perdre... ■

La Vesdre entre Prométhée et veau d'or

STANY GRUDZIELSKI

Depuis 2004, un projet controversé agite la ville de Verviers, mobilisant, pour ou contre lui — mais surtout contre —, de nombreux acteurs locaux, individuels ou associatifs. Le monde politique n'est pas en reste puisque cette initiative a été à l'origine d'un changement de majorité communale juste avant les élections de 2006. De quoi s'agit-il ? D'un projet urbanistique qui, par son ampleur, risque de défigurer le visage de la cité des bords de Vesdre. Pour en comprendre les tenants et aboutissants, il faut d'abord évoquer quelques faits de l'histoire économique, sociale et urbanistique de Verviers.

Verviers a constitué, jusqu'à la moitié du siècle dernier, un pôle textile de renommée mondiale. Le développement industriel de la ville est inséparable de la rivière qui la parcourt d'est en ouest. C'est le long des berges de la Vesdre que

⁸ *Les villes européennes. Analyse comparative* (2003), Datar, par Céline Rozenblat et Patricia Cicille, Montpellier, 2003.

sont apparues les usines de traitement de la laine qui, pendant deux siècles, ont fait la prospérité de la ville. Autant dire que pour beaucoup d'habitants, la Vesdre, c'est l'âme de Verviers. Le déclin industriel de la ville s'est accéléré après la Seconde Guerre mondiale et, de nos jours, ce n'est que comme effet d'appel touristique que le souvenir de l'industrie textile est utilisé. C'est dans ce contexte que Verviers a officiellement été désignée « capitale wallonne de l'eau » et siège de la Société wallonne de distribution des eaux, et que son centre-ville est décoré depuis peu par de nombreux jets et jeux d'eau, fontaines et autres canaux artificiels.

Les efforts de reconversion économique, comme un peu partout en Wallonie, se sont surtout focalisés sur la création de zonings en périphérie de la ville, mais Verviers, agglomération urbaine de 80 000 habitants et plus grande ville belge à l'est de la Meuse, n'a jamais cessé de drainer une activité commerciale non négligeable. Reste que le passé industriel et la crise du milieu du siècle dernier ont laissé des empreintes sociales et urbanistiques au cœur de la ville. Sur le plan social, le centre, surtout sur la rive nord de la Vesdre, est marqué par un fort taux de chômage et de précarité. Verviers reste aussi l'une des villes les plus cosmopolites de Wallonie, ayant accueilli successivement des immigrations tant européennes qu'extra-européennes. Sur le plan urbanistique, Verviers a hérité de sa prospérité passée une étonnante qualité du bâti mais, le long même de la Vesdre, des démolitions intempestives et une dégradation de l'habitat ont façonné à certains endroits du centre un paysage urbain sans grâce. La rivière a toutefois conservé ses berges naturelles quasiment intactes. Il est à noter par ailleurs que des efforts considérables ont été entrepris pour assainir la Vesdre, qui constitue aujourd'hui un biotope exceptionnel agrémenté d'une agréable perspective paysagère et représente donc plus que jamais un irremplaçable atout pour la ville.

Le projet

C'est dans ce contexte que, dès 2004, l'opérateur privé Foruminvest a annoncé qu'il était prêt à investir des sommes considérables pour revitaliser cette partie du centre. Ce n'est pas un hasard si l'irruption de ce projet urbanistique coïncide avec l'accession au mayorat du bourgmestre PS Claude Desama, car Foruminvest est déjà présent dans plusieurs villes de Wallonie, surtout là où le PS est au pouvoir. Mais dans le cas de Verviers, le projet de « revitalisation » proposé était particulièrement révolutionnaire, puisqu'il s'agissait, ni plus ni moins, de recouvrir la Vesdre, sur une longueur de deux cents mètres, au moyen d'un vaste centre commercial. Cet édifice s'étendrait également de part et d'autre de la rivière et s'accompagnerait de la destruction de nombreuses maisons, de la création de quelques logements neufs ainsi que de nouveaux aménagements urbains aux alentours. Aux yeux des promoteurs, ce projet permettrait à la fois de relancer l'attractivité commerciale, de réhabiliter une partie du centre-ville et d'opérer une jonction bâtie entre les deux rives. Pour les autorités communales, ce serait pain bénit puisque ce partenariat public-privé serait largement financé par le privé.

La polémique

Dès son annonce, ce projet suscite un immense tollé au sein de la population. Très vite se crée un collectif pour le combattre : Vesdre-Avenir. Une pétition recueille plus de sept mille signatures et la vie politique locale est bouleversée : dans l'opposition, Écolo s'insurge tandis que la majorité sortante PS-CDH éclate aux élections de 2006. Le CDH ayant retiré son appui initial au projet, il est remplacé par le MR, allié bien plus docile, et ce malgré les fortes progressions électorales d'Écolo et du CDH. Le principe d'une consultation populaire, lancé par le collectif Vesdre-Avenir, semble d'abord devoir se concrétiser, avant d'être torpillé par le PS, sous l'argument que la rivière relevant de la compétence

régionale et non communale, la population locale n'a pas à prendre position sur le sujet — ce qui en dit long sur une certaine conception de la démocratie locale. Mais le ministre wallon de l'Environnement, le CDH Benoît Lutgen, annonce que la couverture d'une rivière est incompatible avec la politique wallonne de l'environnement et qu'il ne donnera donc pas l'accord de la Région au projet.

Les choses auraient pu en rester là, mais c'était compter sans la détermination du partenaire privé Foruminvest, efficacement épaulé par la nouvelle majorité communale. Un second projet est élaboré, ne différant du premier que sur un plan : le centre commercial ne recouvrirait plus la Vesdre, mais serait entièrement bâti sur sa rive sud. Seule une passerelle relierait les deux berges. Il faut cependant noter que, si cette non-couverture de la rivière a son importance, le projet d'implantation représenterait encore une surface commerciale de 28 000 m² (contre 32 000 m² pour le projet initial) et l'édifice aurait une hauteur de plus de vingt-trois mètres au bord même de la rivière.

Les avis restent partagés quant à ce projet de remodelage du centre-ville. Ses partisans mettent en avant la nécessité de faire quelque chose pour réhabiliter cet endroit, dont l'état actuel ne donne pas vraiment une bonne image de Verviers, au moment même où d'incontestables efforts ont été entrepris pour la redorer. Mais leur argument principal est économique et social : dans une ville à ce point marquée par le chômage et l'exclusion, peut-on se passer d'un projet censé créer un millier d'emplois ? Les adversaires du projet, quant à eux, ne manquent pas d'arguments pour s'y opposer. Ils sont de divers ordres.

Sur le plan environnemental et urbanistique, on dénonce une défiguration du paysage urbain. Une implantation d'une telle ampleur va gâcher la perspective urbaine offerte par la rivière, même si l'idée d'une couverture proprement dite de la Vesdre est abandonnée. À Verviers, cette défiguration sera centrale, massive et irré-

versible, laissant un gâchis indélébile au centre même de la ville, alors que souvent des projets similaires dans d'autres villes sont périphériques ou de taille relativement modeste. La mobilité locale, déjà handicapée par l'enclavement de la ville au sein d'une vallée encaissée, va aussi souffrir de ce projet.

Sur un plan économique, les bénéfices attendus paraissent illusoire, et on craint même un impact négatif sur le commerce local. Le projet représente une augmentation de près de 60 % de la surface commerciale en ville, alors même que de nombreux commerces sont déjà vides et qu'un site de magasins d'usines, créé loin de là il y a quelques années, est au bord de la faillite en raison d'un manque flagrant de fréquentation. La zone de chalandise et le pouvoir d'achat de la population locale étant limités, l'implantation du centre commercial se fera au détriment des commerces existants. Les répercussions sur l'emploi pourraient donc être négatives : si le projet fonctionne (du point de vue économique de ses promoteurs), il détruira le commerce local avoisinant ; s'il ne fonctionne pas, Verviers sera affublé d'un mastodonte vide au centre-ville, dont on ne saura que faire. Ce projet sidère aussi par son incohérence avec la politique visant à ancrer l'image de Verviers comme « capitale de l'eau ». À l'heure où les villes qui n'ont pas de cours d'eau s'en désolent et où celles qui l'ont conservé intact cherchent à le mettre au mieux en valeur, la démarche prônée par les promoteurs a quelque chose de passéiste.

Sur le plan social et démocratique, on relève l'absence de souci pour la mixité sociale dans le quartier. Alors qu'on attend depuis des décennies un projet de revitalisation globale pour l'outre-Vesdre (nom qu'on pourrait donner à la rive nord), les quelques logements prévus par le promoteur ne seront pas accessibles pour les habitants actuels de cette partie de la ville, relativement précarisés. On craint donc que ce projet ne s'intègre pas dans le reste du quartier et qu'il renforce au contraire le rôle de frontière urbaine que joue, hélas, la rivière. Par ailleurs,

c'est en amont d'un tel projet qu'il conviendrait d'impliquer la population locale, pour qu'elle détermine le type de revitalisation qu'elle souhaite pour sa ville. Faute d'une telle approche moderne et participative, la démarche évoque davantage celle de Napoléon III dans le Paris haussmannien que celle d'une démocratie locale du XXI^e siècle.

Enfin, des questions se posent sur l'origine du projet et quant à sa conformité avec les règles européennes de concurrence. De toute évidence, le partenaire privé a saisi l'occasion de l'arrivée du PS au pouvoir à Verviers pour lui proposer une juteuse collaboration. En vertu des directives européennes sur les marchés publics, ce genre de partenariat public-privé doit obéir à des règles concurrentielles et de transparence strictes. Une jurisprudence constante de la Cour de Justice européenne condamne fermement les pratiques de négociation entre les pouvoirs publics et un partenaire privé unique.

Quel développement local ?

Le projet doit encore obtenir le permis unique, et d'ores et déjà au moins 4 000 personnes ont écrit à l'administration communale pour s'y opposer. La polémique autour de ce projet de remodelage du centre urbain est assez emblématique de conceptions concurrentes du développement local. D'un côté, on considère l'espace urbain comme une sorte de feuille blanche, sans considération pour l'environnement naturel ni pour le legs historique : la consommation économique gouverne la consommation de l'espace naturel ou urbain. De l'autre, on cherche à composer avec ce legs en imaginant des formes de réhabilitation respectueuses du contexte local : le développement économique doit être compatible avec un cadre convivial. D'un côté, on détruit pour reconstruire ; de l'autre, on rénove pour réaménager. C'est ainsi qu'un contre-projet récemment élaboré par l'urbaniste Luc Schuiten propose plutôt de rénover le bâti existant et d'implanter sur la berge sud

un espace vert agrémenté de promenades et ouvert au secteur de l'horeca. Ce projet a immédiatement été dénoncé par les tenants du projet Foruminvest comme relevant d'une conception « champêtre » de l'espace urbain. Mais le paradoxe est que cette seconde approche respecte en réalité beaucoup mieux que la première la liberté humaine de façonner son cadre de vie, car il est peu douteux que si les habitants étaient consultés en temps utile sur le projet qu'ils souhaitent pour leur ville, tant économique qu'urbanistique, ce n'est pas à la création d'un mastodonte commercial en bord de rivière qu'ils songeraient d'abord. Si Prométhée passe pour un symbole du volontarisme humain, encore convient-il de ne pas le mettre au service d'un illusoire veau d'or... ■

Le football, étincelle du rapprochement turco-arménien

PIERRE VANRIE

La visite surprise du président turc Abdullah Gül à Erevan, le 6 septembre dernier, à l'occasion de la rencontre de football Arménie-Turquie, est souvent présentée comme une sorte de miracle dû essentiellement au hasard d'un tirage au sort pour un match de qualification de la Coupe du monde 2010. Des circonstances imprévues créant les conditions d'une « diplomatie du sport » peuvent certes accélérer un processus, à condition toutefois que celui-ci soit bel et bien amorcé. Or, précisément, ce « coup de pouce » footballistique, qui pourrait bien débloquent les relations entre la Turquie et l'Arménie, a eu lieu au moment où l'on constate en Turquie une évolution notable d'une partie de l'opinion par rapport à la douloureuse « question arménienne ».

En effet, il est de plus en plus éloigné, le temps où tout ce qui touchait au terme « arménien » en Turquie ne relevait que du tabou ou du mal absolu. Qu'elle semble loin, l'année 1997, où la ministre de l'Intérieur de l'époque — Meral Aksener — n'avait pas hésité à traiter publique-

ment le chef kurde du PKK Abdullah Öcalan de « sperme d'Arménien ».

La Turquie vit en effet un processus chamboulé de maturation politique qui affecte de plus en plus le modèle de vision univoque d'une historiographie turque centrée autour d'une identité turco-islamique mise en place après le coup d'État du 12 septembre 1980. Signe révélateur très récent de cette évolution, l'éviction, en juillet 2008, sur ordre du gouvernement AKP, du président de la Société d'histoire turque (TTK), Yusuf Halaçoğlu, véritable incarnation de la version officielle turque des « événements de 1915 » relatifs au génocide arménien. Ce dernier avait d'ailleurs récemment défrayé la chronique en manifestant de façon polémique son attachement au concept réducteur d'une identité strictement turco-islamo-sunnite de la Turquie en affirmant que les Kurdes alévis (chiites hétérodoxes anatoliens) étaient « malheureusement (*sic*) des Arméniens¹ ».

L'histoire officielle turque subit ainsi de moins en moins les effets d'une chape de plomb qui a pesé sur elle pendant de nombreuses années. Des essais en tous genres et des romans abordent maintenant en Turquie directement ou indirectement cette fameuse « question arménienne » en des termes très réalistes vis-à-vis du passé. S'ils restent l'apanage d'une élite forcément minoritaire, ils sont néanmoins de plus en plus visibles. Une grande chaîne d'information turque (CNN Türk) vient par exemple de diffuser un reportage sur des villages anatoliens peuplés d'Arméniens islamisés en 1915 pour échapper aux massacres et à la déportation. Le quotidien turc *Taraf*, qui bénéficie d'un écho bien plus large que son tirage, qui se situe en dessous de celui des grands titres de la presse turque, se distingue par des éditoriaux admettant désormais très ouvertement la réalité du génocide arménien, sans mettre ce terme entre guillemets, et ce notamment sous la plume de l'écrivain à succès Ahmet Altan.

1 Lire à ce propos *La Revue nouvelle*, « Turquie : la fin d'un système », octobre 2007, n° 10.

Ce mouvement, qui ne touche pas qu'à l'historiographie liée directement à la « question arménienne », affecte aussi d'autres événements tels que les pogroms antiminoritaires de septembre 1955 à Istanbul (la nouvelle d'un attentat douteux commis en Grèce contre la maison natale d'Atatürk avait « provoqué » une vague de violence soigneusement préméditée contre les Grecs, les Arméniens et les Juifs) ou, plus proche dans le temps, débouche sur une remise en question du coup d'État du 12 septembre 1980, dont les responsables n'ont jamais été jugés et dont les effets politiques et institutionnels se font encore sentir aujourd'hui (Constitution, création du Conseil de l'enseignement supérieur chargé de mettre au pas l'université, loi électorale, loi sur les partis politiques, rôle accru du Conseil national de sécurité...). Tout cela participe d'un même mouvement de réappropriation de la mémoire dans un contexte où une telle démarche, si elle n'embrasse pas l'ensemble de la population, s'exprime en tout cas de plus en plus largement et de plus en plus librement.

Hrant Dink, faiseur de paix
tant mort que vivant

Dans ce même contexte, on s'aperçoit que le travail de reconnaissance de l'identité arménienne de Turquie menée par le journaliste turco-arménien Hrant Dink — assassiné en janvier 2007 — a montré ses effets. En fondant l'hebdomadaire bilingue turco-arménien *Agos* en 1996 et en s'imposant comme une figure emblématique dans le paysage médiatique turc, Hrant Dink, a fait œuvre utile en cassant, y compris au sein de la petite communauté arménienne de Turquie, le prototype de l'Arménien timoré et replié sur lui-même — et encouragé, il faut le dire, dans ce sens par les politiques discriminatoires mises en place par l'État républicain turc. En effet, outre la taxe sur le capital (*varlık vergisi*) décidée par le gouvernement turc en 1942 — synonyme de déportation pour qui ne pouvait s'en acquitter — dans le but de transférer la puissance économique issue du commerce des mains des

minorités arménienne, grecque et juive vers la nouvelle bourgeoisie turque, et les pogroms de septembre 1955, poursuivant le même but de consolidation d'une bourgeoisie proprement turque², les Arméniens de Turquie se sentirent à nouveau sous la menace d'une suspicion accrue entre 1975 et 1984, lorsque l'Asala (Armée secrète arménienne de libération de l'Arménie) se mit à assassiner des diplomates turcs en poste à l'étranger.

En 1984, l'organisation kurde PKK lançait des actions de guérilla que les médias turcs dénoncèrent d'abord en les attribuant au terrorisme arménien, histoire de ne pas évoquer le mot « kurde », encore tabou. La presse turque rendait alors régulièrement compte de communiqués militaires émanant de l'armée turque « révélant » que les guérilleros du PKK tués par les soldats turcs n'étaient pas circoncis. Cela signifiait donc qu'ils étaient chrétiens, c'est-à-dire Arméniens, CQFD. Dans le même temps, certains officiels turcs ont pourtant eu beau jeu de souligner la bonne intégration des citoyens turcs d'origine arménienne dans la République. Notamment en évoquant le rôle d'intellectuels arméniens tels que Agop Dilaçar dans le développement de la langue turque.

Néanmoins, certains détails ont vite permis de comprendre qu'il s'agissait là d'une propagande cachant mal une discrimination intégrée dans la pratique officielle. Comment expliquer en effet que le nom de ce linguiste célèbre n'apparaisse dans les manuels scolaires qu'avec l'initiale de son prénom, de façon à occulter son origine arménienne, et en tout cas non turque, mais avec son nom turc d'emprunt écrit en toutes lettres ? C'est dans ce contexte, que l'on pourrait illustrer par de nombreux autres exemples, que Hrant Dink s'est battu, avec un certain succès, pour faire reconnaître sa communauté, tout en nouant le dialogue avec les Turcs et en créant des liens très forts avec des intellectuels et des

journalistes libéraux et démocrates turcs qu'il a durablement marqués tant de son vivant, qu'après sa mort tragique, et qui aujourd'hui le lui rendent bien³. L'électrochoc provoqué par son assassinat et la mobilisation qu'il a suscitée auprès d'une frange d'intellectuels influents ont sans doute encore accéléré le processus de confrontation historique qui traverse la société turque aujourd'hui.

Pour toutes ces raisons plutôt liées au contexte interne de la vie sociopolitique turque, le timing de ce match de football permettant la visite historique d'un président turc en Arménie s'explique donc par bien davantage que du hasard. Les sondages d'opinion en Turquie, majoritairement favorables à cette visite, illustrent cette maturation de l'opinion turque et le contexte politique plutôt « confortable » dans lequel Abdullah Gül pouvait se rendre à Erevan. D'autant plus que l'échiquier politique turc brille par l'absence d'une opposition crédible, qu'elle soit kémaliste (CHP) ou d'extrême droite (MHP), qui n'avait d'ailleurs que très peu d'arguments à opposer à cette amorce de reprise du dialogue avec l'Arménie, dont la frontière terrestre avec la Turquie reste toujours fermée.

Par ailleurs, le conflit entre la Russie et la Géorgie, qui inquiète la Turquie, où aboutit le fameux oléoduc BTC qui transporte le pétrole venant de la Caspienne en passant par la Géorgie, n'a pas été sans effet sur ce premier pas en faveur d'un dégel entre Ankara et Erevan. En effet, la Turquie, dont la diplomatie se veut de plus en plus active dans le domaine de la résolution de conflits (comme le montrent les pourparlers israélo-syriens qui se sont déroulés à Istanbul et dont le quatrième round s'est achevé en juillet 2008), a relancé l'idée d'un Pacte de stabilité caucasien qu'elle avait déjà avancée en 2000. Pour que ce projet, encore assez flou, et la diplomatie turque, qui le porte, puissent bénéficier d'un minimum

² Orhan Pamuk, romancier turc, prix Nobel de littérature 2006, évoque cet épisode dans son livre *Istanbul : souvenirs d'une ville*, publié en 2007 chez Gallimard.

³ Lire à ce propos le récit de la visite au Mémorial du génocide à Erevan du journaliste turc de *Milliyet* Hasan Cemal dans *Courrier international* : « Deux peuples, otages des souffrances du passé », 11 septembre 2008, n° 932.

de crédibilité, Ankara se devait de faire un geste vis-à-vis de l'Arménie, où l'abcès de fixation que représente le Karabakh, enclave arménienne en Azerbaïdjan, comporte certaines analogies avec le cas de l'Ossétie du Sud et de l'Abkhazie. ■

États-Unis : le début d'un nouveau cycle ?

PAUL GÉRADIN

D'Europe, la différenciation entre partis américains semble dictée par les circonstances ou les personnes, sans enracinement dans les vrais clivages de la société. Ainsi, le 11 septembre 2001 a été ressenti comme le traumatisme catalyseur d'une orientation conservatrice. Mais on avait bien moins mesuré la portée de la révolution qui, depuis l'année 2000 et le premier mandat de G.W. Bush, opérait profondément à l'intérieur des institutions, sa prise de pouvoir couronnant un véritable mouvement social qui avait déjà fait main basse sur le Parti républicain dans les années septante. Jusque-là, le consensus apparent sur les acquis du *New Deal* avait masqué les contradictions profondes de la société américaine. Au cours des années soixante, le système avait atteint un équilibre à peine perturbé par les séquelles du racisme, par la guerre du Vietnam et par le Watergate. Dans un ouvrage qui marque la campagne pour les présidentielles¹, Paul Krugman considère qu'il ne s'agissait que d'une période de transition dans un rapport de force qui traverse toute l'histoire américaine. Cet économiste qui est aussi éditorialiste du *New York Times* présente un découpage de l'histoire des États-Unis qui nous permet de mieux saisir les enjeux de l'élection de novembre.

Une construction social-historique en forme d'arc

De 1870 à 2008, de la guerre de Sécession à nos jours, Krugman dessine l'histoire des États-Unis comme un arc, pointillé de brefs moments de transition. Au sommet de l'arc, figure la période de 1930 à 1960, que Krugman appelle la « Grande Compression ». Un long travail sur les idées et un effort d'organisation (politique et syndical) aboutissent à la conquête du pouvoir par les démocrates qui tirent les leçons de la Grande Dépression de 1929. Sous la présidence de Franklin Roosevelt, une politique volontariste de réformes est menée. Le levier fiscal permet de resserrer fortement les écarts entre revenus. La protection sociale est assurée par l'État providence. Le revenu médian double. La société se « classe moyennise ». L'expansion économique suit. Le consensus politique autour de ces acquis masque cependant les rapports de force sous-jacents.

Or, ceux-ci sont profondément enracinés dans la trajectoire de départ de l'arc qui couvre la période 1870-1930. C'est le « Long Âge doré » qui suit la guerre de Sécession. La société s'enrichit en creusant les inégalités (les 10 % les plus riches possèdent 43 % de la richesse). La nature oligarchique du régime, qui se traduit par des épisodes sanglants autour de la propriété, va aussi de pair avec une certaine détente. Paradoxalement, celle-ci est due à la profondeur de l'inégalité, qui est aussi civique, avec la privation de droits politiques de masses de citoyens et la faiblesse des mouvements populaires, héritées de l'esclavagisme. Ces vieilles tendances sont ravivées et rationalisées au cours de la période 1970-2008. C'est la « Grande Divergence », le *New Deal* des républicains qui, après la transition des années soixante, renoue avec les tendances de l'Âge doré. Cet infléchissement va de pair avec une nouvelle montée de l'inégalité (10 % les plus riches possèdent 44,3 % de la richesse).

1 P. Krugman, *The Conscience of a Liberal*, trad. française *L'Amérique que nous voulons*, Flammarion, Paris, 2008.

Les paramètres de l'arc

Quels sont les facteurs qui déterminent la courbure de l'arc de Krugman ? Les plus évidents sont de nature socioéconomique. L'ampleur de l'inégalité est fonction de la polarisation politique. Mais les comportements électoraux ne se rapprochent que progressivement de l'appartenance de classe, les riches votant de plus en plus républicain, les pauvres de plus en plus démocrate. Pour Krugman, le facteur ethnique est le plus déterminant : « La grande raison de ce qui est arrivé au pays où j'ai grandi, c'est le racisme. C'est à cause de l'héritage de l'esclavage, le péché originel de l'Amérique, que nous sommes la seule économie avancée qui ne garantit pas les soins médicaux à ses citoyens. C'est à cause de l'hostilité des Blancs au mouvement des droits civiques que les États-Unis sont le seul pays avancé où un grand parti politique veut abroger l'État providence. » Les Blancs du Sud ont soutenu les démocrates de façon ambiguë quand ces États, plus pauvres, étaient largement bénéficiaires des politiques redistributives. Mais ce soutien s'est relâché une fois que, enrichis, ils ont eu moins à y gagner. Priorité a alors été accordée au refus des droits civiques des Noirs ou au ressentiment contre l'octroi de ceux-ci. Ce basculement a été décisif pour l'accès de G.W. Bush à la présidence. Selon Krugman, l'incidence des divisions à base morale et religieuse est réelle, mais ces variables sont plus dépendantes. Quant à la sécurité nationale, elle aurait surtout fonctionné comme moyen de diversion pour détourner l'attention de l'électorat, et ce de façon décisive après le 11 septembre 2001.

Le point d'infléchissement

La défense de la propriété, la riposte blanche, le nationalisme chrétien et la paranoïa sécuritaire ont mûri en sourdine durant les années soixante, puis explicitement, mais de façon limitée pendant les années septante (Reagan), jusqu'à ce que ce fond conservateur de la société améri-

caine se rationalise dans un langage codifié, scientifiquement justifié et politiquement correct (Bush).

Ce que Krugman appelle le « conservatisme de mouvement » s'est construit sur la mobilisation du ressentiment des fractions populaires insatisfaites de l'Amérique d'après-guerre, l'appui des milieux d'affaires antisyndicaux et l'émergence d'une intelligentsia dénonçant les méfaits du keynésianisme et des services publics. Un establishment s'est constitué, doté d'infrastructures puissantes au service d'une vision conservatrice. Comme avec le *New Deal*, où les démocrates avaient conquis le pouvoir à la suite de la crise économique de 1929, le conservatisme de mouvement a grandi sur la crise provoquée par la défaite au Vietnam, la révolution islamique en Iran et la stagflation de la fin des années septante.

Coagulation conservatrice

Son objectif prioritaire, c'est le détricotage des acquis du *New Deal*, par la réduction de l'impôt et la diminution des prestations sociales. Les inégalités connaissent un regain sans équivalent, dans une société par ailleurs beaucoup plus riche et productive. Krugman explique cette évolution, non par les technologies qui favorisent le travail qualifié, mais par le changement des normes et des institutions. La fracture entre classes s'est approfondie. Mais l'électorat n'a pas viré suffisamment à gauche pour empêcher la réélection du jeune Bush en 2004. Car les Blancs du Sud se sont mis à voter républicain. Avec des différences selon les niveaux de revenus, mais assez pour contrebalancer le vote majoritairement démocrate des Noirs locaux. « Sans ces voix blanches du Sud, Bush ne serait jamais parvenu assez près de la Maison-Blanche pour que des bulletins mal perforés fussent à l'y faire entrer. » Selon Krugman, le facteur racial, quel que soit le niveau des revenus, est prépondérant. « En gros, plus le pourcentage des Noirs est important dans la population d'un État, moins il y a de dépenses sociales par habitant. » À contre-courant

des mouvements culturels des années soixante, l'exaltation de valeurs morales et religieuses s'est durcie dans un nationalisme chrétien qui couvrait le programme économique antipopulaire du parti républicain. Quant à l'aventurisme militaire en Irak, il a conféré une importance permanente à la sécurité nationale. Une colle, l'argent, un coagulant, le racisme, des facteurs adjuvants, mais dont l'incidence « polarisante » est bien moindre. Pas d'équivalent à cette combinaison d'orientations dans l'autre camp.

Glissements

Et pourtant... Le succès des démocrates aux législatives à mi-mandat de 2006 a manifesté la profonde inquiétude économique et le mécontentement croissant face à l'inégalité. Krugman considère la santé comme le secteur le plus significatif d'un État providence repensé. Aux États-Unis, si une assurance publique, Medicare, couvre tout le monde après soixante-cinq ans, la grande majorité des gens l'obtiennent du secteur privé sur la base d'un emploi qui s'effiloche progressivement. Quinze pour cent ne sont pas du tout assurés, en dépit de Medicaid, qui protège de plus en plus mal ceux qui n'ont pas les moyens. D'où l'importance du conflit autour de la candidature de Hillary Clinton, dont le nom est associé à la lutte pour une assurance santé publique et universelle. Certes, le racisme est en recul. Difficile d'être antinoir sans être en même temps anti-immigré... dans une Amérique de moins en moins blanche. Qu'en est-il du Sud ? La candidature d'Obama a un caractère emblématique, mais elle comporte un risque. Quant à la divergence religieuse, elle s'est traduite politiquement par des mouvements entre ultras et croyants « modérés ». Le « vote pour les valeurs » n'est décisif que si l'élection est serrée. Le candidat républicain l'a compris. « On pensait que l'élection se jouerait au centre. Avec Sarah Palin, Mc Cain veut rassembler à droite². »

² *Le Monde*, 5 septembre 2008.

Vers un rebondissement de l'arc ?

Tout dépendra de qui se passera à gauche. Alors que la coalition qui avait porté le *New Deal* s'était progressivement réduite au cercle des intellectuels dits « libéraux », on pourrait assister aujourd'hui à l'émergence d'un mouvement progressiste bien plus large, qui sortirait le Parti démocrate du centrisme indécis des années Clinton et le ferait basculer vers une véritable gauche. De quelle gauche s'agirait-il ? Voici des lustres que les social-démocraties européennes sont tétanisées par la globalisation et la dérégulation. D'où l'intérêt que peuvent revêtir des propositions de (re)construction de l'État social dans la première puissance du monde quand elles proviennent d'un économiste en vue. Mais celles-ci sont surtout révélatrices par leurs options et par les facteurs qu'elles sous-estiment.

Pour Krugman, c'est sans nul doute la politique qui détermine l'économie. Dans le *New Deal*, les forces sociales ont précédé la main invisible du marché. De même, dans le conservatisme de mouvement, le changement des normes et des institutions a entraîné la montée des inégalités, en contradiction avec ce que permettait l'expansion économique. Le « cahier de charges » de l'éditorialiste du *New York Times* pour une nouvelle majorité « progressiste » est donc exclusivement centré sur les politiques de redistribution. Il fait abstraction des énormes déséquilibres structurels liés à l'endettement public et privé. La tempête financière actuelle, qui est en train de se propager vers l'économie réelle, dissipe l'illusion créée par les chiffres rassurants de la croissance et confirme les vues de ceux qui soulignaient les risques de dépression majeure³. Cette irruption brutale de l'économie dans le débat préélectoral, après des années de dérégulation de la finance dont les républicains ont

³ Ces menaces ont été synthétisées de façon remarquablement documentée dans un article récent de Ph. Vuylstecke, « Lettre à mes amis américains », dans *La Revue nouvelle*, janvier 2008, p. 104-111. À rapprocher du dossier spécial « La crise financière » du *Monde* du 17 septembre 2008, p. 18-19, avec l'interview de M. Aglietta.

été les grands promoteurs, profite aux démocrates. Après le vote du plan Paulson au sénat, Krugman vient de pronostiquer que, dès l'entrée d'un nouveau président à la Maison Blanche, un nouveau plan serait à l'ordre du jour, car « tout le système économique devra être modifié ». Il est étonnant que le contenu du manifeste élaboré auparavant par ce grand économiste n'ait aucunement abordé cette problématique (et pas un mot sur l'écologie et les relations Nord-Sud). Cette lacune est-elle symptomatique d'une étroitesse du débat et d'une impréparation dans la mouvance progressiste ?

On peut également s'étonner de la disparition de la question de la sécurité nationale. C'est que Krugman a tendance à considérer ce thème comme un simple argument, une « arme de distraction massive », utilisée par la droite américaine.

En 1999, Immanuel Wallerstein, une autre figure engagée de la recherche en sciences sociales présentait sa propre synthèse de l'histoire des États-Unis⁴. Il montrait, lui aussi, comment, au cours de celle-ci, la liberté, mise au service de la prospérité, n'a été une bénédiction que pour quelques-uns, à l'exclusion de tous les autres. Il constatait que la prospérité actuelle de l'Amérique est précisément ce qui, par contraste, fait ressortir l'ampleur des inégalités et des exclusions. Mais il expliquait également les raisons pour lesquelles l'économie américaine, même si elle obtient de beaux résultats dans la phase d'expansion de l'économie-monde, est inexorablement entrée dans une phase de déclin.

Dans ces conditions, il voyait deux possibilités. La première, une voie crispée, qui conduit à des conflits sociaux violents. La seconde, la voie de la solidarité nationale pour atteindre, par-delà la liberté et la prospérité, la troisième bénédiction, l'égalité : « Très vite les États-Unis pourraient

alors changer de position, cesser d'être le chef de file du conservatisme, du statu quo économique et du marché libre, pour devenir l'État social le plus avancé du monde. » Cependant, à la différence de Krugman, il exprimait une conscience aiguë de la pression nécessaire pour garantir des revenus suffisamment élevés à la population de l'intérieur, dans un contexte de durcissement de la concurrence mondiale et de pressions migratoires accrues. Si rien ne change par ailleurs, « il y faudra encore plus d'exploitation, et pour l'essentiel il faudra que ce soit l'exploitation du tiers monde ». Dans une Amérique forteresse, il se pourrait ainsi que la troisième bénédiction, l'égalité, n'achète la tranquillité que pour vingt-cinq ou cinquante ans. « Un beau jour, vers 2005 ou 2050, le moment de rendre des comptes arrivera, et les États-Unis (avec d'autres) feront face au même dilemme qu'aujourd'hui, mais cette fois à l'échelle mondiale : ou bien le système-monde s'orientera vers une restructuration autoritaire, ou bien il s'orientera vers une restructuration égalitaire. Mais la seconde voie, cette fois, exigera une redistribution des ressources et des biens sans commune mesure avec une simple redistribution interne aux États-Unis d'aujourd'hui. »

Telle est en définitive la réelle teneur de l'enjeu de la « sécurité nationale ». Il est transversal à tous les autres. Une gauche américaine cohérente émergera-t-elle, capable d'infléchir vers le haut l'arc de l'histoire de la nation la plus puissante et en même temps, ce qui est la condition de sa réussite durable à l'intérieur, d'imprimer un nouveau cours aux affaires du monde ? Ce qui se passe aux États-Unis est une épreuve de vérité, y compris pour les gauches européennes. ■

4 I. Wallerstein, « L'Amérique et le monde : hier, aujourd'hui, demain », dans *L'après-libéralisme. Essai sur un système-monde à réinventer*, éd. de l'Aube, La Tour d'Aigues, 2003, p. 123-162.